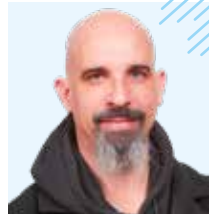


PONTARLIER

votre ville

l'actualité de la Ville de Pontarlier

n° 91
Juin / décembre 2026



Portraits © Alexis BAUD

www.ville-pontarlier.fr

JAECOO 7

Le Nouveau Classique

OMODA | JAECOO

Hybride & hybride rechargeable



à partir de

349€/mois^①

SANS APPORT

LLD 48 MOIS - 40 000 KM

7 ANS
DE GARANTIE
OU 150 000 KM*



Consommation (cycle mixte WLTP) Gamme JAECOO 7 SHS-H : 5,5 l/100 km - Émissions de CO₂ (cycle mixte WLTP) : 125g CO₂/km.

① Exemple de Location Longue Durée (LLD) de 48 mois et 40 000 km pour le financement d'un JAECOO 7 SHS-H Select. 48 Loyers mensuels à 349€ TTC. Exemple hors assurances et prestations facultatives. **Modèle présenté** : JAECOO 7 SHS-H Exclusive avec option peinture Argent Moonlight / Toit Noir. Location Longue Durée (LLD) de 48 mois et 40 000 km. 48 Loyers mensuels à 390 € TTC. Exemple hors assurances et prestations facultatives. Offre soumise à conditions et réservée aux particuliers, valable pour toute commande d'un JAECOO 7 SHS-H Select neuf avant le 30/06/2026 avec livraison avant le 31/07/2026, chez les distributeurs OMODA & JAECOO participants (voir conditions de l'offre en concession). Sous réserve d'acceptation par CGL, Compagnie Générale de Location d'Équipements, CGI FINANCE, SA au capital de 58 606 156 € - 69 avenue de Flandre 59708 Marcq-en-Barœul Cedex - SIREN 303 236 186 - RCS Lille Métropole. CGL est une société du Groupe Société Générale.

*Selon conditions, au premier des deux termes échus.

DEFFEUILLE Motors
3 rue Donnet Zedel, 25300 PONTARLIER
Tél. 03 63 68 80 81

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer

au sommaire DE CE NUMÉRO



p 4-5

Présentation de
M. le Maire et des
services associés

p 4-5

Trombinoscope du
Conseil municipal

p 6-7

Présentation des
Adjoints et des
services associés

p 8-25

Tribunes libres

p 27



en images p 8-25

Directeur de la publication Patrick
COMTE. Équipe rédactionnelle :
Jennifer MONNIER, Julie VERGER.
Coordination : Julie VERGER.
Administration – secrétariat de
rédaction : Julie VERGER, Jennifer
MONNIER. Crédits photos et
illustrations : Sauf mentions contraires :
Ville de Pontarlier – Conception et mise
en page : Agence Scoop communication
15044-MEP 02 38 63 90 00 –
Impression : Est Imprim – Distribution :
La Poste – Version sonore : Vidéo 25 –
Nombre d'exemplaires : 11 000 – Dépôt
légal : juin 2026. ISSN : 1268-4740.



Retrouvez votre magazine en version
web pour suivre les actualités de
votre Ville.



Dans le souci de vous faire parvenir avec régularité nos publications, nous vous serions reconnaissants de signaler les éventuels dysfonctionnements de diffusion au 03 81 38 81 48 ou communication@ville-pontarlier.com.

BDL

POMPES FUNÈBRES
ET MARBRERIE

7 rue Claude Chappe
25300 PONTARLIER
03 81 46 35 99

pontarlier@pf-bdl.fr
pompes-funebres-bdl.fr

NOS SERVICES

POMPES FUNÈBRES

- Organisation complète des obsèques
- Transport de corps toutes destinations
- Inhumation
- Crémation
- Contrats obsèques
- Articles Funéraires
- Accompagnement dans vos démarches

MARBRERIE

- Monuments funéraires et cinéraires
- Caveaux
- Gravures
- Exhumation de corps
- Entretien de sépultures

FUNERARIUM

- 4 Salons atypiques

**PERMANENCE
TÉLÉPHONIQUE**
24H/24 - 7J/7

LE SALON "LE DERNIER SOLEIL" EST
OFFERT LES 3 PREMIERS JOURS

MARBRERIE

du Haut-Doubs

9, Rue Bernard Palissy
25300 LES GRANGES NARBOZ
06 77 21 13 90
contact@marbrerie-du-haut-doubs.fr

NOS PRESTATIONS

- Monuments funéraires et cinéraires
- Caveaux et cavurnes
- Gravures sablées et gravures à la main
- Exhumation de corps
- Entretien de sépultures
- Petites maçonneries
- Jardin du souvenir
- Columbarium
- Aménagement de cimetières

Patrick COMTE

Maire de Pontarlier



© Alexis BAUD

LA PAROLE À M. COMTE

Que signifie concrètement pour vous être Maire ?

Je crois tout d'abord que, pour être maire, il faut aimer les gens ! En effet, ma priorité est le bien-être des administrés, donc, concrètement, mon rôle est de gérer l'argent public pour le bien du plus grand nombre et de guider Pontarlier vers un avenir serein.

Qu'est-ce qui vous motive personnellement dans cet engagement ?

J'aime le management et je sais que l'efficacité d'un service passe forcément par le bien-être de ses composants. Je voudrais donc améliorer le service public municipal en y apportant de l'harmonie.

Comment allez-vous travailler au quotidien ?

Je vais procéder de la même façon que j'ai mené ma vie professionnelle : écouter, observer, discerner, décider, déléguer car je ne pourrai pas tout faire, et agir et faire agir le plus grand nombre dans la même direction pour atteindre un objectif.

Prendre rendez-vous avec M. le Maire



Secrétariat Général - Tél. : 03.81.38.81.08

Mail : mairie.pontarlier@ville-pontarlier.com

Lui envoyer un courrier



Monsieur le Maire

Boîte postale 259

25304 PONTARLIER CEDEX

BIOGRAPHIE

Né en 1958 à Pontarlier, Patrick COMTE est marié, père de quatre enfants et grand-père de quatre petits-enfants. Après une scolarité locale, il choisit la voie de l'apprentissage comme opérateur géomètre chez Briot Henri, métier qu'il exerce jusqu'en 1989, après une année de service militaire à Ajaccio en 1977.

Il poursuit ensuite sa carrière dans les travaux publics en tant que conducteur de travaux au sein de l'entreprise POIX Louis aux Hôpitaux-Vieux (1989-1998), puis chez Boucard Travaux Publics, où il se forme au métier de dirigeant. En 1999, il reprend l'entreprise Boucard et en assure le développement, faisant passer l'effectif de 6 à 28 salariés et transférant le siège à Vuillecin en 2007.

Entrepreneur engagé, il cofonde en 2008 l'entreprise Boucard Mont d'Or à Saint-Antoine, qu'il accompagne dans sa croissance avant de céder ses parts majoritaires en 2019. De 2020 à 2025, il poursuit son engagement comme co-gérant bénévole. Son parcours est notamment reconnu par l'obtention du label Excellence RSE TP en 2025.

Très impliqué dans la vie professionnelle et associative, Patrick COMTE est, depuis 2000, délégué départemental du Doubs du Syndicat des Canalisateurs de France. Il a également contribué à la création de l'École des Travaux Publics de Franche-Comté et occupé des responsabilités régionales, notamment en tant que Président puis Vice-Président du Syndicat des Entrepreneurs de Travaux Publics.

Engagé localement, il participe aussi à des actions associatives, notamment au sein de Foot Promotion et de Doubs Regards Solidarité.

Attaché à son territoire, il cultive au quotidien ses passions pour le travail, la marche et la lecture.

Vos priorités pour les 100 premiers jours de votre mandat ?

- 1 Passage de la vitesse limitée en ville à 30 km/h
- 2 Piétonnisation de la rue de la République entre les rues de la Gare et de la Halle
- 3 Labellisation d'une maison France Services
- 4 Lancement du projet de création de la Maison de l'Absinthe
- 5 Suppression des feux du carrefour St-Claude (À proximité du Pelikan's)

M. LE MAIRE PRÉSIDE LES COMMISSIONS SUIVANTES :

- Urbanisme - Voirie et Circulation - Espaces verts - Patrimoine bâti - Économie
- Administration Générale et Ressources Humaines - Marchés Publics - Affaires Juridiques - Sécurité, État Civil et Élections
- Politique de la Ville - Vie des quartiers - Éducation à la citoyenneté - Programme de Réussite Éducative
- Action et développement culturels - Tourisme et jumelage
- Action sociale - Solidarités
- Communication et Relations publiques - Services informatiques et numériques - Coopération transfrontalière - Organisation des manifestations
- Sport - Santé et bien-être
- Vie scolaire et périscolaire - Restauration scolaire
- Développement durable - Mobilités - Patrimoine naturel et forêts - Agriculture
- Finances

Ainsi que ces 4 départements :



**Département
Vie de la Cité**



**Département
Ressources**



**Département
Technique
Patrimoine et
Environnement**



**Département
Développement et
Aménagement du
Territoire**

Et plus particulièrement ces services :



**DIRECTION STRATÉGIE FINAN-
CIÈRE ET ORDONNANCEMENT**
Mutualisée Ville / CCGP

Ses missions ?

Cette direction gère le pilotage des ressources financières de la collectivité en garantissant l'équilibre budgétaire, la conformité réglementaire et l'efficacité de la dépense publique, au service des politiques locales. Elle assure les missions d'ordonnancement telles que la gestion du mandatement et du recouvrement des recettes, le suivi complet du cycle de facturation et le pilotage des différentes périodes de clôture. Enfin, elle prend en charge la maîtrise du cycle budgétaire comprenant le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), le Budget Primitif (BP), le Budget Supplémentaire (BS), les Décisions Modificatives (DM) et le Compte Administratif (CA).

📍 22, rue Pierre Dechanet
25300 Pontarlier

☎ 03.81.39.40.02



**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
MUTUALISÉ**
Mutualisé Ville / CCGP

Ses missions ?

Le Secrétariat Général Mutualisé coordonne l'organisation quotidienne des activités du Maire, des élus municipaux et de la Direction Générale. Il gère l'agenda du Maire, traite les sollicitations des administrés et les demandes de rendez-vous avec le Maire. Il assure la gestion

du courrier, de la boîte mail et des réservations de véhicules. Il prend en charge l'accueil physique, téléphonique et de l'agent virtuel AVA. Il programme les réunions entre les services et la Direction Générale et gère le logiciel de prêt de matériel aux associations.

📍 56, rue de la République
25300 Pontarlier

☎ 03.81.38.81.38

Vos démarches / vos services :

- RDV avec le Maire et les élus
- AVA (standard téléphonique via agent conversationnel IA)
- Logiciel de gestion de prêt de matériel

Le nouveau Conseil municipal de Pontarlier, installé le 27 mars dernier, se compose aujourd'hui de 33 élus dont le Maire, 15 femmes et 18 hommes dont 9 élus assument les fonctions d'Adjoints au Maire, 7 celles de Conseillers délégués et 16 celles de conseillers municipaux. Voici leur portrait :

ADJOINTS AU MAIRE ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



1^{er} ADJOINT

Jean-Louis GAGELIN

Urbanisme –
Voirie et circulation –
Espaces verts – Patrimoine
bâti – Économie



2^e ADJOINTE

Agathe HENRIET

Administration Générale et
Ressources Humaines – Marchés
Publics – Affaires Juridiques –
Sécurité, État Civil et Elections



3^e ADJOINT

Fabien PARET

Politique de la Ville – Vie des
quartiers – Éducation à la
citoyenneté – Programme de
Réussite Éducative



4^e ADJOINTE

Nathalie BERTIN

Action et
développement
culturels – Tourisme
et jumelage



5^e ADJOINT

Benjamin LOCATELLI

Communication et Relations
publiques – Services
informatiques et numériques
– Coopération transfrontalière –
Organisation des manifestations



6^e ADJOINTE

Nathalie BRACHET

Action sociale –
Solidarités



7^e ADJOINT

Gilles CORGINI

Sport –
Santé et bien-être



8^e ADJOINTE

Delphine PERNIN

Vie scolaire et
périscolaire –
Restauration scolaire



9^e ADJOINT

Philippe KLEIN

Développement Durable –
Mobilités – Patrimoine naturel
et forêts – Agriculture



**CONSEILLER
MUNICIPAL DÉLÉGUÉ**

Philippe BARBEZAT

Accessibilité –
Établissement Recevant
du Public



**CONSEILLÈRE
MUNICIPALE DÉLÉGUÉE**

Véronique SOLAY

Actions en faveur des
personnes en situation
d'exclusion ou de handicap



**CONSEILLER
MUNICIPAL DÉLÉGUÉ**

David MARSAIS

Spéctacles vivants

TROMBINOSCOPE DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



**CONSEILLÈRE
MUNICIPALE DÉLÉGUÉE**

Stéphanie GENDROT
Actions en faveur
des seniors



**CONSEILLER
MUNICIPAL DÉLÉGUÉ**

Loïc LE BIAVANT
Sûreté, Tranquillité Publique et Police
Municipale – Cimetières – Foires
et Marchés – Organisation de
cérémonies patriotiques



**CONSEILLÈRE
MUNICIPALE DÉLÉGUÉE**

Anne-Laure VAUFREY
Jeunesse



**CONSEILLÈRE
MUNICIPALE DÉLÉGUÉE**

Alice ERNOULT
Commerces et attractivité du
Centre-Ville (suivi du commerce,
relation avec les associations
de commerces, animations
commerciales et artisanat)

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Nicolas BOSSERT



Marielle VIEILLE



Sandrine SANSIVIERO



Magalie MICHEL



Déborah DUSSOUILLEZ



Thomas MOREL



Richard MATONDO BAKALA



Sophian VIOLETTE



Didier CHAUVIN



Bénédicte HERARD



Sabrina DE OLIVEIRA



Xavier GARCIA



Thierry PETAMENT



Bertrand GUINCHARD



Cédric LAITHIER



Alexandra AKTAS-LEROUX

**Votre Conseil municipal en
direct sonore sur YouTube !**

Retrouvez les dates
des prochains conseils sur
www.ville-pontarlier.fr,
rubrique Votre Mairie



Trombinoscope
des élus du
Conseil
communautaire



CONTACTEZ VOS ÉLUS

**Secrétariat Général
Mutualisé**
Tél. : 03.81.38.81.08
Mail : mairie.pontarlier@villepontarlier.com

Jean-Louis GAGELIN

1^{er} adjoint au Maire

© Géraldine MATTERA



 **Urbanisme**
 **Voirie et circulation**

 **Espaces verts**
 **Patrimoine bâti**
 **Économie**

« 66 ans, père de deux enfants, entrepreneur et acteur engagé de la vie économique et associative locale.

Il y a 30 ans, Jean-Louis GAGELIN reprenait les Établissements Pasteur – Franche-Comté Bricolage. Dix ans plus tard, il participait au développement de la zone Hyper U avec la construction d'un magasin de bricolage de 6 000 m², où travaillent aujourd'hui 65 collaborateurs.

Homme de terrain, Jean-Louis GAGELIN a été également initiateur et Président de l'association Commerce Grand Pontarlier, Président du CAP Rugby et conseiller prud'homal auprès du tribunal de Besançon.



La parole à M. GAGELIN

Que signifie concrètement pour vous être adjoint ?

La confiance que les électeurs nous ont donnée nous engage à être dignes des responsabilités qu'ils nous ont confiées pour la gestion de notre ville.

Qu'est-ce qui vous motive personnellement dans cet engagement ?

La rigueur dans la gestion qui a toujours été une de mes préoccupations premières pour la réussite de mon entreprise sera pour moi un axe important de mon investissement au sein de la ville.

Comment allez-vous travailler au quotidien ?

Urbanisme et Patrimoine : le contexte financier limite nos capacités d'investissement, il nous faudra trouver des partenariats publics-privés à chaque fois que cela sera possible.

Économie : la direction aura pour rôle essentiel la recherche d'investisseurs industriels prêts à venir s'installer sur notre zone frontalière, présentant ainsi un intérêt pour des sous-traitants d'entreprises suisses et inversement des investisseurs suisses pour une main-d'œuvre française plus à proximité des travailleurs français.

Voirie : une étude complète de l'état de la voirie a été faite, il nous reste à statuer sur les moyens budgétaires à allouer.

VOS PRIORITÉS POUR LES 100 PREMIERS JOURS DE VOTRE MANDAT ?

- 1 Sortir des habitudes : remettre en cause le « on a toujours fait comme ça ».
- 2 Rechercher en permanence l'efficacité et les économies (valorisation des initiatives d'économies).
- 3 Réorganisation des services pour une plus grande efficacité : concertation avec les chefs de service.
- 4 Gestion du personnel : impliquer et valoriser les agents, reconnaissance des initiatives et des efforts individuels et collectifs.
- 5 Création d'une commission dédiée pour la mise en œuvre et le suivi régulier de ces axes.

© Alexis BAUD



Alice ERNOULT

Conseillère Municipale déléguée

Commerces et attractivité du Centre-Ville (suivi du commerce, relation avec les associations de commerces, animations commerciales et artisanat)



© Alexis BAUD



Philippe BARBEZAT

Conseiller Municipal délégué

Accessibilité -
Établissement Recevant du Public





DIRECTION DE LA VOIRIE ET DE L'ESPACE PUBLIC

Mutualisée Ville / CCGP

Ses missions ?

La direction conçoit, aménage et entretient les 175 km de routes, les 9 carrefours à feu, les espaces publics et l'éclairage (2 553 points) pour garantir un cadre de vie sûr et agréable. Elle assure également la propreté urbaine, la gestion des infrastructures et la viabilité hivernale. Ses équipes interviennent lors des 240 événements annuels pour la signalisation et l'organisation sur l'espace public. Enfin, elle embellit la ville par l'entretien et le fleurissement des espaces verts (23 ha, 4 000 m² de massifs fleuris, 1 900 arbres).

22, rue Pierre Dechanet
25300 Pontarlier

03.81.39.40.02

Vos démarches / vos services :

- Vos signalements sur Thelma (voirie, espace public, propreté, éclairage...)
- Vos manifestations / demandes de prêt de matériel
- 22 aires de jeux, 5 city stades, parcs et jardins dont le parc Jeanine Dessay



DIRECTION DES RES- SOURCES INTERNES ET DES MOYENS MATÉRIELS

Mutualisée Ville / CCGP

Ses missions ?

Cette direction assure le bon fonctionnement des services municipaux en mettant à leur disposition et à celle du public des locaux, des équipements et des moyens matériels adaptés. Elle veille à la continuité du service public en organisant la gestion des bâtiments de la ville (45 000 m²), des fournitures et de la flotte de 151 véhicules, grâce à ses équipes de conciergerie, de magasin et de mécanique.

22, rue Pierre Dechanet
25300 Pontarlier

03.81.39.40.02



DIRECTION URBANISME ET HABITAT

Mutualisée Ville / CCGP

Ses missions ?

Cette direction pilote l'ensemble des politiques d'urbanisme, d'habitat, d'aménagement et de foncier, en articulant stratégie territoriale et mise en œuvre opérationnelle. Elle conçoit et déploie les documents cadres (PLUi, PLH, RLPi)*, et conduit les démarches de prospective et d'études pré-opérationnelles au service du développement du territoire. Elle assure le pilotage d'études de faisabilité, d'observatoires et d'opérations d'aménagement structurantes.

La direction garantit également la sécurisation réglementaire des projets en instruisant les autorisations d'urbanisme, les dispositifs de publicité et d'enseignes, ainsi que les autorisations de travaux pour les ERP**. Elle assure en parallèle la gestion de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.

Enfin, elle met en œuvre une stratégie foncière active, en pilotant les acquisitions et les cessions et en assurant la gestion cadastrale et les interventions techniques associées.

22, rue Pierre Dechanet
25300 Pontarlier. Du lundi au
vendredi, UNIQUEMENT SUR
RENDEZ-VOUS, de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h

03.81.39.81.76

Vos démarches / vos services :

- Déclaration préalable de travaux
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir
- Modification et transfert d'autorisation d'urbanisme
- **Ouverture d'un Établissement recevant du public ou réaménagement (ERP)
- Demande, autorisation et taxe sur les enseignes et les publicités extérieures
- Transport en Commun Pontarlier (TCP)
- Restaurant municipal



DIRECTION ÉCONOMIE, AGRI- CULTURE ET TOURISME

Mutualisée Ville / CCGP

Ses missions ?

La direction travaille à soutenir le dynamisme et l'attractivité du territoire. Elle accompagne le développement économique et agricole local en lien avec les acteurs du territoire. Elle œuvre également à la vitalité du commerce de centre-ville en soutenant les initiatives et l'animation commerciale.

56, rue de la République
25300 Pontarlier

03.81.38.81.38

Vos démarches / vos services :

- Guichet unique pour les commerçants, artisans et entrepreneurs pontisaliens
- Autorisation vente au déballage, en liquidation
- Guide des créateurs et chefs d'entreprise sur www.ville-pontarlier.fr



DIRECTION DE L'IMMOBI- LIER, DE LA FORÊT ET DE L'ÉNERGIE

Mutualisée Ville / CCGP

Ses missions ?

La direction gère et valorise le patrimoine communal, qu'il soit bâti, naturel ou énergétique. Elle pilote la rénovation et l'entretien des 123 bâtiments municipaux, y compris du patrimoine historique, tout en veillant à la maîtrise des consommations d'énergie et à la vidéoprotection urbaine. Ses équipes assurent la maintenance quotidienne des équipements (peinture, menuiserie, ferblanterie, électricité, plomberie, etc.) et leur conformité réglementaire. Enfin, elle contribue à une gestion durable de la forêt communale (1 055 ha).

22, rue Pierre Dechanet
25300 Pontarlier

03.81.39.40.02

Vos démarches / vos services :

- Vos signalements sur Thelma (bâtiment public, forêt...)



*Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), Programme Local de l'Habitat (PLH), Règlement Local de Publicité communal ou intercommunal (RLPi)

Agathe HENRIET

2^e adjointe au Maire



© Géraldine MATTERA



Administration Générale et Ressources Humaines



Marchés Publics



Affaires Juridiques



Sécurité, État Civil et Élections



La parole à Mme HENRIET

Que signifie concrètement pour vous être adjointe ?

Je serai aux côtés du Maire pour assumer pleinement les missions qu'il m'a confiées et mettre à sa disposition mes compétences juridiques, mon expérience de la vie municipale (pour avoir été élue pendant 15 ans dans une petite commune).

Être adjointe au Maire, c'est aussi être au service des Pontissaliens, mettre en œuvre le projet pour lequel nous avons été élus et participer à la vie de la cité.

Qu'est-ce qui vous motive personnellement dans cet engagement ?

J'aime profondément les gens, le choix de mon métier en témoigne : défendre, c'est accompagner, comprendre, expliquer. J'entends exercer mon mandat d'adjointe de la même manière : avec dignité, respect, humanité.

Comment allez-vous travailler au quotidien ?

Je travaillerai avec les agents, les services municipaux et serai à l'écoute de tous. J'apprendrai tous les jours à leurs côtés et j'espère pouvoir leur apporter aussi mes connaissances et mes compétences. Je resterai disponible, toujours au service de l'intérêt général.



52 ans, mariée, deux enfants, avocate installée à Pontarlier, administrateur et Vice-Présidente de la CPME du Doubs ; son père, le Docteur Philippe HENRIET, et son grand père, le Sénateur Jacques HENRIET, fondateur de la Clinique Saint-Pierre, ont également siégé au Conseil municipal de Pontarlier, ce qui la rend particulièrement fière et heureuse de pouvoir, à son tour, s'engager pour les Pontissaliens. Son métier lui permet d'être à l'écoute des habitants et de leurs besoins.

Loïc LE BIAVANT

Conseiller Municipal délégué

Sûreté, Tranquillité Publique et Police Municipale - Cimetière

- Foires et Marchés

- Organisation

de cérémonies

patriotiques



© Alexis BAUD

1

Rencontrer les agents et tous les services, apprendre à se connaître et à identifier les méthodes de travail de chacun.

2

Faire un état des lieux de ce qui fonctionne bien et de ce qui ne va pas dans tous les domaines de ma délégation, et je pense que cette tâche va m'occuper pour les 3 prochains mois avec un objectif : celui d'optimiser, redynamiser et améliorer l'affectation et l'utilisation des deniers publics.



DIRECTION CITOYENNETÉ

Service municipal

Ses missions ?

Le pôle Citoyenneté répond aux différentes demandes des administrés (démarches administratives, élections, CNI, passeport, acte d'état civil/ famille, accueil et renseignement, gestion de près de 4 000 concessions et suivi des opérations funéraires...). Il fait appliquer et respecter les diverses réglementations en vigueur et gère les occupations du domaine public, ainsi que les foires et marchés. Le conseiller numérique propose des ateliers pédagogiques, ainsi qu'une assistance numérique aux usagers et aux démarches dématérialisées (192 accompagnements en 2025 et 143 permanences dans des structures de proximité). Enfin, la police municipale assure des missions de sécurité et de surveillance générale, notamment par des patrouilles et la présence aux abords des écoles. Elle intervient pour garantir la tranquillité publique (nuisances, incivilités, dépôts sauvages). Elle contrôle la circulation et le stationnement, avec des actions de verbalisation et de mise en fourrière (4 471 verbalisations et 374 mises en fourrière en 2025). Enfin, elle participe aux événements locaux et gère les objets trouvés ainsi que la vidéoprotection.

56, rue de la République
25300 Pontarlier

03.81.38.81.38



Police municipale

28, rue Jeanne d'Arc - 25300 Pontarlier
03.81.38.81.60

Vos démarches / vos services :

- Documents d'identité : CNI, passeports
- Actes d'état civil/famille : reconnaissance, naissance, mariage, décès, concubinage, PACS, livret de famille, légalisation de signature
- Élections
- Recensement citoyen
- Demandes d'autorisation d'occupation du domaine public : travaux/déménagement, étalage commerçants, attestation d'accueil, sonorisation, buvette
- Conseiller numérique
- Cimetière
- Foires et marchés (Saint-Jean / Saint-Luc / marchés hebdomadaires / fête foraine)
- Fourrière automobile
- Objets trouvés



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Mutualisée Ville / CCGP

Ses missions ?

La Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique accompagne les élus et les services municipaux au quotidien. Elle assure le conseil juridique, la prévention et la gestion des contentieux, et prend en charge la rédaction des actes juridiques nécessaires au bon fonctionnement de la ville. Elle supervise également la gestion des procédures de passation des marchés publics, ainsi que le processus délibératif et l'organisation des assemblées. Enfin, elle veille au suivi de la sinistralité et à la gestion des dossiers d'assurances, garantissant la sécurité et la conformité des actions menées au bénéfice de tous.

56, rue de la République
25300 Pontarlier

03.81.38.81.38

Vos démarches / vos services :

- Consultation / marché
- Conseil municipal retransmis en direct sonore sur YouTube / compte rendu du conseil



RÉCEPTIONS ET PROTOCOLE (Direction de la Communication et des Relations Publiques)

Service municipal

Ses missions ?

Ce pôle est au service de la mémoire collective et des temps forts de la vie publique. Il gère l'organisation des 150 cérémonies officielles et réceptions par an en moyenne, telles que celles du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre... (dépôt de gerbes, discours, défilés...). Il pilote également les réceptions et inaugurations municipales, en veillant à faire respecter les protocoles (autorités militaires et institutionnelles).

56, rue de la République
25300 Pontarlier

03.81.38.81.38

Vos démarches / vos services :

- Participation du public aux défilés



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Mutualisée Ville / CCGP

Ses missions ?

La Direction RH définit la politique relative aux ressources humaines, assure la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, met en cohérence les politiques sectorielles et élabore des indicateurs de suivi de la masse salariale. Elle conseille les élus et la Direction Générale en matière d'organisation et de gestion des ressources humaines, assure une veille prospective, contrôle la gestion administrative et statutaire, notamment le suivi des instances paritaires. Elle communique en interne et externe sur les offres d'emploi et la promotion des métiers territoriaux.

22, rue Pierre Dechanet
25300 Pontarlier

03.81.39.40.02

Vos démarches / vos services :

- Recrutement



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Mutualisée Ville / CCGP

Ses missions ?

Le Secrétariat Général coordonne l'organisation quotidienne des activités du Maire, des élus municipaux et de la Direction Générale. Il gère l'agenda du Maire, traite les sollicitations des administrés et les demandes de rendez-vous avec le Maire.

Il assure la gestion du courrier, de la boîte mail et des réservations de véhicules. Il prend en charge l'accueil physique, téléphonique et de l'agent virtuel AVA. Il programme les réunions entre les services et la Direction Générale et gère le logiciel de prêt de matériel aux associations.

56, rue de la République
25300 Pontarlier

03.81.38.81.38

Vos démarches / vos services :

- RDV avec le Maire et les élus
- AVA (standard téléphonique via agent conversationnel IA)
- Logiciel de gestion de prêt de matériel

Fabien PARET

3^e adjoint au Maire

© Géraldine MATTERA



Politique de la Ville



Vie des quartiers



Éducation à la citoyenneté



Programme de Réussite Éducative



Vie Associative



La parole à M. PARET



51 ans, en union libre, au cœur d'une famille recomposée de trois enfants de 25, 22 et 14 ans, Fabien PARET est installé à Pontarlier depuis 1998.

Il travaille depuis 8 ans comme conseiller financier dans un établissement bancaire, ce qui lui permet d'être au plus près des réalités économiques et sociales locales, des parcours de vie et des difficultés des habitants.

En parallèle de son activité professionnelle, Fabien PARET s'investit dans le milieu associatif local afin de mettre ses compétences au service de celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Que signifie concrètement pour vous être adjoint ?

Pour moi, il s'agit d'accompagner le Maire et la commune dans les orientations et les choix liés aux délégations qui me sont confiées.

Qu'est-ce qui vous motive personnellement dans cet engagement ?

Participer, avec mes convictions et en responsabilité, au développement de la commune et au bien-vivre de nos concitoyens.

Comment allez-vous travailler au quotidien ?

Je souhaite être une personne proche du terrain. Pour moi, il est essentiel de rencontrer les femmes et les hommes sur le terrain et de connaître les moyens financiers disponibles afin de pouvoir agir.

VOS PRIORITÉS POUR LES 100 PREMIERS JOURS DE VOTRE MANDAT ?

1

Faire la connaissance des services qui sont rattachés à ma délégation.

2

Aller à la rencontre de l'ensemble des structures partenaires et des institutions (Sous-Préfecture, Maisons de quartier, associations, bailleurs sociaux...).

3

Appréhender l'intégralité du budget dont j'ai la responsabilité.

4

Engager la réflexion sur la mise en œuvre des thématiques prévues lors de la campagne électorale.

5

Mettre en place, dans les meilleurs délais, les assemblées de quartier et le conseil des jeunes.



Anne-Laure VAUFREY

Conseillère
Municipale
déléguee
Jeunesse



© Alexis BAUD



SERVICE JEUNESSE

(Direction Éducation, Réussite Éducative et Jeunesse)

Service municipal

Ses missions ?

Ce service coordonne des projets à destination de la jeunesse tels que les Chantiers Jeunes, l'appel à projets « Initiatives jeunes », l'application IntraMuros, le Pontarlier Festival Couleur Urbaine et la réhabilitation de la place Zarautz. Il organise et participe à des actions citoyennes et de sensibilisation telles qu'Octobre Rose et Mars bleu.

69, rue de la République
25300 Pontarlier

03.81.38.81.38

Vos démarches / vos services :

- L'application IntraMuros
- Chantiers jeunes
- Appel à projets « Initiatives jeunes »
- Animations événementielles



DIRECTION POLITIQUE DE LA VILLE

Service municipal

Ses missions ?

La direction Politique de la Ville vise à réduire les inégalités territoriales et à améliorer les conditions de vie dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), en agissant sur l'éducation, l'emploi, le cadre de vie et le lien social. À Pontarlier, elle s'inscrit dans le cadre du Contrat de ville « Quartiers 2030 », qui accompagne l'émancipation des habitants des quartiers prioritaires et favorise leur inclusion

sociale et économique à travers des actions concrètes : maisons et associations de quartier, appels à projets, réhabilitation des quartiers, actions avec les bailleurs sociaux... Mais aussi dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) dont les actions portent sur la mise en place de services aux familles dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

69, rue de la République
25300 Pontarlier

03.81.38.81.38



PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

(Direction Éducation, Réussite Éducative et Jeunesse)

Service municipal

Ses missions ?

Le Programme de Réussite Éducative accompagne les enfants de 2 à 16 ans en difficulté scolaire ou sociale, en proposant un suivi personnalisé et adapté à leurs besoins. Il mobilise des équipes pluridisciplinaires pour accompagner les familles (écoute, orientation, médiation, soutien à la parentalité).

69, rue de la République
25300 Pontarlier

03.81.38.81.38

Vos démarches / vos services :

- Accompagnement et information
- Conférences et ateliers



VIE DES QUARTIERS

(Direction de la Communication et des Relations Publiques)

Service municipal

Ses missions ?

Ce service soutient la démocratie locale et les relations avec les habitants des quartiers, afin de renforcer la proximité des échanges avec la population, au travers d'actions telles que l'animation de Conseil InterQuartiers, de réunions de quartier... Il crée du lien avec les différentes communautés, notamment via un événement fédérateur comme la Fête interculturelle.

56, rue de la République
25300 Pontarlier

03.81.38.81.38

Vos démarches / vos services :

- Candidater en tant que conseiller de quartier
- Application



PÔLE VIE ASSOCIATIVE

(Direction des Activités Sportives et de la Vie Associative)

Service municipal

Ses missions ?

Le pôle Vie Associative soutient les associations à travers un guichet unique qui centralise : l'accueil, l'information, la réservation de salles, les chartes et règlements. Il propose également des ateliers socioculturels et des animations sportives pendant les vacances (Animations vacances / À Tous Sport) et prend en charge l'organisation d'événements municipaux et associatifs, tels que Carnaval et le Forum des Associations.

69, rue de la République
25300 Pontarlier

03.81.38.81.38

Vos démarches / vos services :

- Portail des Associations 3D Ouest
- Dispositif animations vacances « sport »
- Animations et événements



Nathalie BERTIN

4^e adjointe au Maire



© Géraldine MATTERA



Action et développement culturels



Tourisme et Jumelage



La parole à Mme BERTIN

Que signifie concrètement pour vous être adjointe ?

C'est m'engager pleinement au service de la ville et de ses habitants, et assumer une délégation - la Culture, le Tourisme et le Jumelage - pour porter des projets utiles et concrets pour les Pontissaliens.

Et c'est aussi travailler en confiance avec le Maire, la Municipalité et les membres de la commission Action et développement culturels - Tourisme et jumelage, dans un esprit d'équipe et de responsabilité partagée.



Nathalie BERTIN, 63 ans, deux grandes filles et cinq petits-enfants, installés à Pontarlier ou dans le Grand

Pontarlier.

Juriste de formation, aujourd'hui retraitée, Nathalie BERTIN a occupé divers postes d'encadrement dans des domaines aussi divers que le développement local, l'insertion ou le tourisme.

Elle est également Présidente d'une association d'insertion par l'activité économique installée à Pontarlier depuis 20 ans et Vice-Présidente, depuis avril 2026, de la section de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite du Doubs.

Nathalie BERTIN a également été adjointe au Maire de Pontarlier en charge de la Politique de la Ville et de l'Action sociale, et Vice-Présidente du CCAS de 1995 à 2014, et Vice-Présidente de la CCGP jusqu'en 2014.

Qu'est-ce qui vous motive personnellement dans cet engagement ?

L'envie d'agir, tout simplement !

Je suis très attachée à ma ville et je suis convaincue de son potentiel, notamment en matière d'action culturelle et de développement touristique. Je m'engage à nouveau car je crois que l'action publique fait bouger les lignes. Une ville qui vibre culturellement est une ville qui attire et qui progresse.

Comment allez-vous travailler au quotidien ?

Concrètement, je serai présente pour travailler dans la proximité et l'action, au plus près des acteurs culturels et touristiques, et avec les équipes de la collectivité. Mon rôle, c'est de faire le lien et de rassembler les énergies pour mener à bien les projets. Sans perdre de vue l'objectif : une culture accessible à tous et qui rassemble, un tourisme qui génère du rayonnement et de l'activité à notre territoire.

VOS PRIORITÉS POUR LES 100 PREMIERS JOURS DE VOTRE MANDAT ?

- 1 Lancer la saison culturelle estivale, notamment avec la Guinguette du Grand Cours tout au long de l'été et accessible à tous.
- 2 Valoriser le Jardin Jeanine Dessay en engageant la démarche de labellisation « Jardin remarquable » du Ministère de la Culture.
- 3 Relancer la fréquentation du Musée en relançant régulièrement les expositions temporaires (deux cet automne).
- 4 Renforcer les liens avec la Suisse voisine en initiant une première rencontre avec la Ville d'Yverdon en vue de développer un jumelage et des échanges concrets.
- 5 Définir et évaluer les aménagements techniques nécessaires à l'Espace René Pourny.



David MARSAIS

Conseiller Municipal délégué

Spectacles vivants



© Alexis BAUD

ET DES SERVICES ASSOCIÉS



LE CONSERVATOIRE
(Direction des Affaires Culturelles)
Service municipal

Ses missions ?

Le Conservatoire propose plus de 15 000 heures annuelles de formation en musique, danses classique et contemporaine, chant, improvisation jazz et théâtre. Avec ses 40 manifestations annuelles, il contribue activement à l'agenda culturel de la ville et offre aux publics de nombreux spectacles et représentations. Il participe également à l'éducation artistique et culturelle grâce à des accueils et interventions en milieu scolaire, ainsi qu'à la mise en place de dispositifs tels que l'Orchestre à l'École ou les Classes à Horaires Aménagés à dominante Vocale.

 1, quai du Petit Cours
25300 Pontarlier
 03.81.46.72.89

Vos démarches / vos services :

- Newsletter mensuelle et publications sur les réseaux sociaux tous les lundis
- Cours de danse et musique pour les adultes
- Cours d'éveil et d'initiation à partir de 5 ans
- Animations et événements
- Site internet



LE MUSÉE (Direction des Affaires Culturelles)
Service municipal

Ses missions ?

Le Musée conserve, restaure et valorise près de 16 000 œuvres, du Mésolithique (-12 000 ans) à nos jours, représentatives de l'archéologie, de la faïence, de l'absinthe, de l'armurerie, des paysages, des portraits et des scènes de vie de Pontarlier et du Haut-Doubs. Il assure la transmission du patrimoine pontissalien et franc-comtois en documentant et en cataloguant ses collections. Il mène des actions pédagogiques, notamment auprès du public scolaire, et développe une médiation culturelle à travers des ateliers, des conférences, des visites guidées et des spectacles vivants. Il offre une programmation culturelle régulière accessible dès le plus jeune âge.

 2, place d'Arçon
25300 Pontarlier
 03.81.38.82.16

Vos démarches / vos services :

- Accès à la boutique
- Newsletter mensuelle et publications sur les réseaux sociaux tous les mardis (Facebook et Instagram)
- Animations et événements
- Site internet



LA MÉDIATHÈQUE (Direction des Affaires Culturelles)
Service municipal

Ses missions ?

La Médiathèque garantit l'accès de tous les Pontissaliens à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche et aux loisirs, tout en favorisant la lecture. Elle constitue, catalogue et entretient des collections variées (livres, films, musiques, jeux vidéo) et les met à disposition dans des conditions adaptées à tous les publics. Elle joue un rôle central de médiation culturelle en proposant 211 événements par an : animations, rencontres et actions pédagogiques, notamment pour les scolaires et les publics spécifiques. Elle contribue également à la cohésion sociale en offrant des espaces de rencontre intergénérationnelle et un accès gratuit aux outils numériques. Enfin, elle participe à la conservation et à la valorisation d'un fonds patrimonial composé en partie de manuscrits provenant de l'abbaye du Mont-Sainte-Marie.

 69, rue de la République
25300 Pontarlier
 03.81.38.81.37

Vos démarches / vos services :

- Newsletter mensuelle et publications sur les réseaux sociaux tous les mercredis
- Abonnement individuel ou collectif
- Coin lecture, espace jeux vidéo, outil informatique et wifi gratuit, espace de travail
- Application mobile : BibEnPoche
- Animations et événements
- Catalogue en ligne



LES ARCHIVES (Direction des Affaires Culturelles)
Service municipal

Ses missions ?

Les Archives municipales collectent, classent et conservent 1 300 mètres linéaires d'archives du XIV^e siècle à nos jours et garantissent l'accès des citoyens à la mémoire de Pontarlier et, pour partie, du Haut-Doubs. Elles valorisent ces fonds par des expositions et des portes ouvertes. Le service accompagne différents publics : les usagers dans leurs recherches administratives, généalogiques, historiques, universitaires et professionnelles ; les agents de la Ville, du CCAS et de la CCGP dans leurs recherches administratives et professionnelles ; et le public scolaire à travers des visites et des travaux sur des dossiers pédagogiques.

 La Belle Vie n° 8 entrée B rue de la Grande Oie - 25300 Houtaud
 03.81.38.81.14

Vos démarches / vos services :

- Espace informatique
- Accompagnement et recherches
- Newsletter et publications sur les réseaux sociaux un jeudi sur deux
- Animations et événements
- Site internet



ACTION CULTURELLE ET JUMELAGE (Direction des Affaires Culturelles)
Service municipal

Ses missions ?

Le service Action culturelle et jumelage soutient les associations et accompagne les acteurs locaux dans leurs projets artistiques, tout en gérant les équipements culturels et le parc son et lumière. Il participe à l'agenda culturel de la ville avec une programmation théâtrale et événementielle : les Scènes du Haut-Doubs, les Estivales, la fête de la musique, diverses expositions, et accueille plus de 9 000 spectateurs par an toutes manifestations confondues. Il entretient les relations de jumelage avec Villingen-Schwenningen et Zarautz, ainsi que les liens amicaux avec Yverdon-les-Bains, Val-de-Travers et Varallo.

 69, rue de la République
25300 Pontarlier
 03.81.38.81.38

Vos démarches / vos services :

- Saison culturelle et théâtre
- Animations et événements
- Site internet



Benjamin LOCATELLI

5^e adjoint au Maire

© Géraldine MATTERA



Communication et Relations Publiques



Services informatiques et numériques



Coopération transfrontalière



Organisation des manifestations

La parole à M. LOCATELLI



Que signifie concrètement pour vous être adjoint ?

Être adjoint, c'est avant tout être au service des habitants. C'est être avec les Pontissaliens : à l'écoute de leurs besoins réels, de leur quotidien, et au service des projets qui améliorent concrètement la vie locale.

Ma délégation s'articule autour de trois axes complémentaires : la communication et les relations publiques, la transition numérique et la coopération transfrontalière. Trois domaines réunis par une même ambition : créer du lien. La communication municipale doit permettre à la ville de mieux informer, mais aussi de mieux écouter. La transition numérique doit simplifier les démarches, moderniser les outils et améliorer les services, tout en restant accessible à tous. La coopération transfrontalière constitue enfin un atout majeur pour Pontarlier, en renforçant les échanges avec la Suisse voisine.

Qu'est-ce qui vous motive personnellement dans cet engagement ?

Guidé par une vision humaniste de l'action publique, je considère que les politiques publiques doivent partir des besoins concrets des habitants plutôt que d'appliquer des réponses standardisées. Si l'égalité demeure essentielle, l'équité l'est tout autant : elle permet de tenir compte des parcours et des singularités de chacun. Mes expériences m'ont appris que les frontières entre les mondes institutionnel, associatif, économique ou citoyen sont souvent plus mentales que réelles.

Comment allez-vous travailler au quotidien ?

Au quotidien, je souhaite m'appuyer sur une méthode fondée sur l'écoute active : comprendre avant de proposer, observer avant de décider, dialoguer avant d'agir. Cela signifie écouter les agents municipaux, les habitants, les entreprises, les associations ainsi que nos partenaires suisses. Mon rôle sera aussi de créer des passerelles entre les acteurs du territoire afin de mutualiser les compétences et les idées pour renforcer l'efficacité collective, dans un esprit de transparence : la vraie puissance ne force pas, elle entraîne. Construisons l'avenir non pas en imposant notre vision, mais en harmonisant nos forces.

« À 37 ans, Benjamin LOCATELLI présente un parcours singulier mêlant engagement, innovation et coopération transfrontalière. Artiste connu sous le nom de WRITINK, entrepreneur et acteur de terrain, il œuvre depuis plus de douze ans à créer des passerelles entre la France et la Suisse, convaincu que la créativité est une discipline exigeante capable de redessiner la réalité. Installé et engagé sur notre territoire, il a développé plusieurs projets entre Pontarlier, Les Verrières et Val-de-Travers. Son implication lui a valu diverses distinctions, dont les titres d'Ambassadeur de la Route de l'Absinthe et de Bourbaki d'Honneur. Cofondateur du KLAB Suisse en 2013 puis du KLAB France à Pontarlier en 2019, tiers-lieux dédiés aux rencontres et à l'expérimentation, il a également participé aux débuts de la monnaie locale Le VAL' avec l'association Val Action. Initiateur de R3KUP, label open source consacré à l'économie de seconde main, il développe aujourd'hui Tools of Life, un projet sensibilisant les jeunes à la pensée critique et aux sciences humaines. Formé au leadership, à la programmation neurolinguistique et actuellement en cursus de neurosciences appliquées, il défend une méthode fondée sur le dialogue et la coopération. »

VOS PRIORITÉS POUR LES 100 PREMIERS JOURS DE VOTRE MANDAT ?

- 1 Écouter avant d'agir, rencontrer le terrain.** Placer l'écoute au cœur de l'action municipale. Aucune décision durable ne peut être prise sans confrontation au terrain ni travail collectif entre les services. Je souhaiterais engager une démarche d'écoute active à travers des rencontres régulières avec les forces vives locales, afin d'identifier ce qui fonctionne, ce qui doit évoluer ainsi que les besoins prioritaires de demain.
- 2 Mieux valoriser les acteurs locaux.** Faire rayonner Pontarlier en mettant davantage en lumière ses entreprises, ses associations, ses événements et ses talents, tout en améliorant la visibilité des services déjà proposés par la ville.
- 3 Accélérer une transition numérique souveraine, inclusive et sécurisée.** Déployer des outils simples, sécurisés, respectueux des données et de l'environnement, sans jamais renoncer à la présence humaine, indispensable pour accompagner celles et ceux qui sont éloignés du numérique.
- 4 Renforcer la coopération transfrontalière et en faire un levier structurant.** S'appuyer sur les liens historiques avec la Suisse pour développer de nouveaux projets culturels, économiques et associatifs, dans la continuité des dynamiques existantes.
- 5 Mutualiser les ressources du territoire.** Encourager les synergies entre collectivités, entreprises et associations afin de partager compétences, matériels, idées et savoir-faire, au bénéfice d'une économie locale solidaire et innovante.



DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES

Mutualisée Ville / CCGP

Ses missions ?

La Direction de la Communication et des Relations Publiques explique et valorise les actions publiques à travers une stratégie globale et multicanale. Le pôle communication 360° informe les usagers de la vie locale via des supports imprimés tels que : le journal municipal « Pontarlier Votre Ville », l'agenda RDV Animations, les guides, affiches et brochures, le mobilier urbain, et les insertions publicitaires... Le pôle multimédia assure

également l'information numérique à travers les réseaux sociaux, le site internet, l'E-mag, les newsletters et les écrans numériques. Enfin, il conçoit des vidéos attractives ainsi que des supports variés, dont il assure la cohérence visuelle.

Le pôle événementiel organise, quant à lui, diverses animations telles que le traditionnel Marché de Noël, la Fête interculturelle, le Championnat de France de Tarot...

56, rue de la République - 25300 Pontarlier
03.81.38.81.38

Vos démarches / vos services :

- Newsletters
- Agenda sortir
- SMS info
- Site internet
- E-mag
- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube
- Animations et événements
- Affichage urbain



DIRECTION NUMÉRIQUE DE L'INNOVATION ET DE LA DONNÉE

Mutualisée Ville / CCGP

Ses missions ?

La Direction du Numérique, de l'Innovation et de la Donnée (DNID) intervient en appui de l'ensemble des services métiers des trois collectivités du territoire pontissalien : la Ville, le CCAS et la CCGP.

Elle s'inscrit dans une démarche de proximité, de pédagogie et d'accompagnement au changement, en veillant à faciliter l'appropriation des outils numériques par les agents de ces collectivités. À ce titre, elle maintient en permanence un équilibre essentiel entre performance technologique et

accessibilité des usages dans les pratiques professionnelles quotidiennes.

La DNID œuvre au quotidien pour garantir un numérique fiable, sécurisé et simple d'usage. Elle modernise les outils de travail, accompagne la dématérialisation des services, renforce la cybersécurité et pilote les projets numériques structurants.

À travers ses actions, elle contribue à développer un numérique souverain, innovant et durable, pleinement au service du service public et des usagers.

56, rue de la République
25300 Pontarlier

03.81.38.81.38

Vos démarches / vos services :

- Hotspot wifi public
- Cartographies Système d'Information Géographique

Nathalie BRACHET

6^e adjointe au Maire



La parole à Mme BRACHET



« 57 ans, mère de trois enfants, directrice d'une structure d'insertion par l'activité économique où sont salariés 8 permanents et jusqu'à 90 salariés en insertion professionnelle sur des supports textiles et recyclage. Depuis 25 ans, Nathalie BRACHET dirige un atelier chantier d'insertion, où elle accompagne chaque jour des personnes en difficulté vers l'emploi, la réinsertion sociale et la reconnaissance de leurs compétences. Cette expérience lui a permis de comprendre concrètement les enjeux de l'accompagnement social, de l'insertion professionnelle et du soutien aux personnes en situation de fragilité.



© Géraldine MATTERA

Que signifie concrètement pour vous être adjointe ?

Pour moi, être adjointe à l'action sociale et à la solidarité signifie avant tout être une élue de proximité, engagée au service des habitants les plus fragiles. C'est un rôle profondément humain, qui consiste à écouter, comprendre et agir face aux difficultés rencontrées par certains publics : précarité, isolement, perte d'autonomie ou situations d'urgence.

Concrètement, cela implique de porter une vision solidaire pour la commune, en veillant à ce que chacun puisse accéder à ses droits et bénéficier d'un accompagnement adapté. Être adjointe, c'est aussi travailler en étroite collaboration avec les équipes du CCAS, les partenaires institutionnels et les associations, afin de coordonner des actions efficaces et de répondre au mieux aux besoins du territoire.

C'est également une responsabilité importante : celle de prendre des décisions justes, souvent dans des situations sensibles, tout en garantissant l'équité et la dignité des personnes accompagnées.

Enfin, être adjointe, c'est s'inscrire dans une dynamique d'action et d'amélioration continue, en restant attentive aux évolutions sociales et en proposant des initiatives concrètes pour renforcer la solidarité locale.

C'est donc un engagement à la fois humain, politique et opérationnel, au service de l'intérêt général.

Qu'est-ce qui vous motive personnellement dans cet engagement ?

Ce qui me motive dans cet engagement, c'est le sens qu'il donne à mon action : être utile, concrètement, à des personnes en difficulté, les accompagner, les soutenir et les écouter. Je suis guidée par des valeurs de solidarité, de justice sociale et d'équité, avec la volonté que chacun puisse trouver sa place et bénéficier d'un accompagnement digne. C'est aussi un engagement de proximité, au plus près du terrain, en lien avec les équipes du CCAS et les partenaires, pour agir concrètement et contribuer à une société plus humaine.

Véronique SOLAY
Conseillère Municipale
déléguee

Actions en faveur des personnes en situation d'exclusion ou de handicap

Stéphanie GENDROT
Conseillère Municipale
déléguee

Actions en faveur des seniors

Comment allez-vous travailler au quotidien ?

Méthode de travail, écoute, proximité : je veillerai à instaurer et à maintenir un dialogue constant avec les professionnels, mais aussi avec les partenaires associatifs et institutionnels, pour coordonner les actions et garantir une réponse adaptée et cohérente aux enjeux sociaux de la commune.

Je serai également attentive à rester accessible aux habitants, en prenant le temps de recevoir et d'échanger avec ceux qui en res-

sentent le besoin, notamment dans des situations parfois complexes ou urgentes.

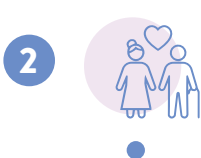
Mon travail s'inscrira aussi dans une logique de suivi et d'évaluation des actions mises en place, afin de les ajuster si nécessaire et d'améliorer en continu la qualité du service rendu.

Enfin, je souhaite agir avec pragmatisme et réactivité, en m'appuyant sur le travail collectif, pour apporter des réponses concrètes, humaines et efficaces au quotidien.

VOS PRIORITÉS POUR LES 100 PREMIERS JOURS DE VOTRE MANDAT ?



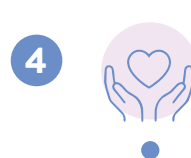
Faciliter l'accès aux droits et aux services.



Soutenir nos aînés et promouvoir le bien-vieillir.



Agir pour les familles et les personnes vulnérables.



Cultiver la solidarité locale.



DÉPARTEMENT VIE DE LA CITÉ

Mutualisé Ville / CCGP

Le Département Vie de la Cité regroupe et coordonne l'ensemble des services dédiés à la culture, à l'éducation, à la jeunesse, au sport, à la vie associative et à la citoyenneté.

Il s'appuie sur des établissements culturels comme le conservatoire, le musée, la médiathèque et les archives, qui assurent à la fois la diffusion culturelle, la valorisation du patrimoine et la transmission des savoirs. Le service culturel propose une programmation variée (spectacles, festivals, expositions) et soutient activement les associations et les initiatives locales, contribuant au dynamisme du territoire.

Ce département joue aussi un rôle central dans l'accompagnement des habitants, de l'enfance à l'adolescence, à travers le service enseignement, le Programme de Réussite Éducative et les projets

portés en direction de la jeunesse.

Il développe également une offre sportive accessible à tous en gérant les équipements, en soutenant les clubs et en organisant des événements et des activités pour tous les publics. Il accompagne la vie associative au quotidien (information, salles, appui logistique) et favorise l'engagement et le lien social à travers des animations et des temps forts.

Enfin, le Département Vie de la Cité veille à la qualité de vie et au vivre-ensemble grâce au pôle citoyenneté et à la police municipale, qui assurent l'accueil des administrés, les démarches administratives, le respect des réglementations ainsi que la sécurité et la tranquillité publiques.

Ce département sera mobilisé aux côtés des élus en charge de l'action sociale et des solidarités.



56, rue de la République
25300 Pontarlier



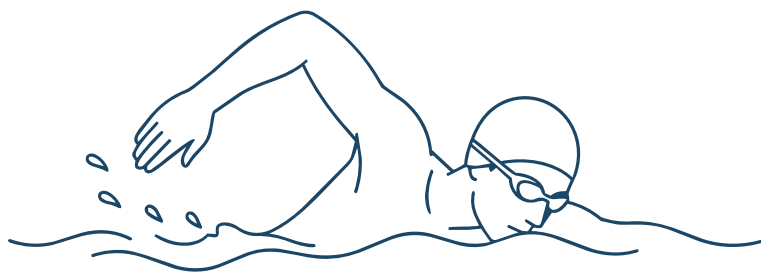
03.81.38.81.38

Gilles CORGINI

7^e adjoint au Maire



© Géraldine MATTERA



Sport



Santé et bien-être



La parole à M. CORGINI

Que signifie concrètement pour vous être adjoint ?

Le rôle d'un adjoint est d'assister le Maire, de rester à l'écoute de son équipe et des habitants de la commune, afin d'agir dans l'intérêt de tous.

Qu'est-ce qui vous motive personnellement dans cet engagement ?

Ce qui me motive dans cet engagement, c'est avant tout la conviction que le sport, la santé et le bien-être sont essentiels à l'équilibre de chacun et au vivre-ensemble. J'ai à cœur de favoriser l'accès de tous aux activités physiques, de soutenir des actions de prévention en matière de santé et de développer des initiatives qui améliorent concrètement la qualité de vie des habitants. Être adjoint dans ce domaine, c'est agir utilement au quotidien, au plus près des besoins du terrain.

Comment allez-vous travailler au quotidien ?

Au quotidien, je m'appuierai sur les forces vives du terrain : les acteurs associatifs, les bénévoles et les habitants qui connaissent le mieux les besoins et les réalités locales. Je souhaite travailler en lien étroit avec tous, en valorisant leurs initiatives et facilitant leurs projets. Je serai également pleinement disponible chaque jour, afin de travailler avec les agents de la collectivité, au plus près du terrain. Je m'appuierai sur leurs compétences et leur engagement, dans une logique de coopération, d'écoute et de coordination. L'objectif est de créer une dynamique collective, efficace et cohérente, au service du sport, de la santé et du bien-être pour tous.

« 67 ans, père de quatre filles et grand-père de quatre petits-enfants, marié et beau-père de trois filles et grand-père de trois autres petits enfants.

Gilles CORGINI a construit toute sa vie personnelle et professionnelle à Pontarlier, où il est arrivé à l'âge de 15 ans.

Issu d'une famille de commerçants, il a dirigé un magasin de vêtements à Pontarlier pendant 10 ans, avant de rejoindre le groupe SwissLife comme conseiller en gestion patrimoniale, où il a exercé durant 32 ans.

Passionné de sport et ancien sportif de tennis de table au niveau national, Gilles CORGINI s'investit depuis toujours dans la vie associative pontissalienne. Il a été secrétaire du club de tennis de table, Vice-Président du CAP Handball pendant 15 ans, Vice-Président puis Président de l'Office Municipal des Sports (OMS) de Pontarlier pendant 4 ans.

VOS PRIORITÉS POUR LES 100 PREMIERS JOURS DE VOTRE MANDAT ?



Attribuer les subventions de fonctionnement aux clubs sportifs.



Mener à bien l'organisation de la Ponta'beach 2026.



Réaliser un état des lieux des infrastructures sportives.



Rencontrer l'Office Municipal des Sports afin de définir son rôle futur.



Échanger avec les acteurs locaux impliqués dans la santé et le bien-être pour construire une dynamique cohérente et partenariale.



**DIRECTION DES ACTIVITÉS SPORTIVES
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

Service municipal

Ses missions ?

La Direction des Activités Sportives et de la Vie Associative (DASVA) déploie l'offre sportive municipale pour tous les publics (usagers, écoles, clubs, associations). Tout d'abord elle assure la gestion des équipements sportifs en planifiant leur utilisation, en aménageant les espaces, en renouvelant le matériel et en veillant à leur conformité et leur sécurité. La DASVA suit les besoins des clubs et gère les subventions. Elle organise également les cycles scolaires terrestres et aquatiques en lien avec l'Éducation nationale et coordonne les Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) qui interviennent dans les milieux scolaires. Cette direction propose des événements sportifs récurrents (Ponta'beach, Piscine en fête, Soirée détente, Mercredi des ados...) ou ponctuels (Tour de France, Flamme Olympique...), des cours de natation, d'aquabike et d'aquagym, ainsi que des activités « sport pour tous » via le dispositif des Pass'sport. Elle soutient aussi les sportifs de haut niveau grâce à des bourses et des dispositifs d'horaires aménagés.

69, rue de la République
25300 Pontarlier

03.81.38.81.96



Piscine municipale

Place Zarautz - 25300 Pontarlier
03.81.39.25.61

Vos démarches / vos services :

- Salles et gymnases, pumtrack, skate park, piste de VTT ludique, city stade...
- Activités aquatiques
- Dispositif Pass'sport
- Dispositif Bourses aux sportifs
- Animations et événements

Delphine PERNIN

8^e adjointe au Maire



© Géraldine MATTERA



Vie scolaire
et périscolaire



Restauration scolaire



La parole à Mme PERNIN

Que signifie concrètement pour vous être adjointe ?

Être adjointe est un rôle à la fois opérationnel, faire fonctionner les services et répondre aux besoins des habitants, mais aussi un rôle politique, gérer les budgets et seconder le Maire.

Qu'est-ce qui vous motive personnellement dans cet engagement ?

Ma principale motivation repose sur le bien-être et l'épanouissement des enfants à travers un cadre et un accueil sécurisant afin qu'ils puissent grandir, se construire et devenir de futurs citoyens responsables.

Comment allez-vous travailler au quotidien ?

La communication, l'écoute et la collaboration seront les bases de mon travail afin de répondre aux besoins des familles dans le but d'engager des projets éducatifs cohérents.



Professeur des écoles depuis 26 ans, Delphine PERNIN a toujours placé la transmission, l'écoute et l'accompagnement des élèves au cœur de son métier.

Directrice d'une école primaire depuis 20 ans, elle a développé une connaissance approfondie du fonctionnement des établissements scolaires. Son parcours lui a permis d'être confrontée au quotidien aux réalités du terrain, aux besoins des équipes éducatives et des familles.

Elle donnera priorité aux enjeux liés à l'école, au périscolaire et à la restauration scolaire, ces trois services essentiels qui participent pleinement au bien-être et à l'épanouissement des enfants. Delphine PERNIN mettra son expérience et sa disponibilité au service d'une politique éducative attentive et concrète.

VOS PRIORITÉS POUR LES 100 PREMIERS JOURS DE VOTRE MANDAT ?

1



Rencontrer les différents acteurs pour identifier les besoins.

2



Visiter les établissements

3



Prioriser les actions en fonction des moyens disponibles.

4



Recueillir les besoins des familles.



SERVICE ENSEIGNEMENT

(Direction Éducation, Réussite Éducative et Jeunesse)

Service municipal

Ses missions ?

Le service enseignement assure :

- les inscriptions scolaires et les dérogations, la gestion de la carte scolaire (sectorisation scolaire et son évolution en lien avec l'Inspection Académique)
- l'organisation et le suivi du périscolaire et de la restauration scolaire, l'organisation et la gestion des procédures disciplinaires
- les commandes et le suivi des fournitures scolaires pour les écoles
- l'organisation du temps de travail des ATSEM, le suivi et la collaboration avec le personnel Éducation Nationale, l'organisation des remplacements, les renforts en cas d'absence

- le recensement des besoins de travaux dans les écoles, et le pilotage avec les services techniques, le suivi des différents marchés publics
- la gestion des transports (restauration scolaire, périscolaire, piscine, gym, etc.)
- la mise en place et l'organisation d'activités culturelles, artistiques, musicales, sportives à destination des écoles, le suivi des projets d'école (appui logistique, matériel, organisationnel)

Il est également l'interface entre l'Éducation Nationale, les élus et les partenaires.



69, rue de la République
25300 Pontarlier



03.81.38.81.38

Vos démarches / vos services :

- Accompagnement et information
- Inscriptions scolaire, périscolaire et restauration scolaire

Philippe KLEIN

9^e adjoint au Maire



© Géraldine MATTERA



Développement Durable



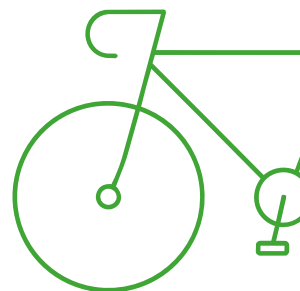
Mobilités



Patrimoine naturel et forêts



Agriculture



La parole à M. KLEIN

Que signifie concrètement pour vous être adjoint ?

C'est l'occasion de travailler avec les entreprises, les associations et les citoyens sur les sujets tels que le développement durable ou les mobilités...

Qu'est-ce qui vous motive personnellement dans cet engagement ?

Après avoir sensibilisé de nombreuses personnes aux enjeux environnementaux, je souhaite désormais mettre en pratique des actions pour s'adapter au dérèglement climatique et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Comment allez-vous travailler au quotidien ?

Je suis disponible tous les matins de préférence. J'ai pour habitude d'écouter, de comprendre et de prendre des décisions en tenant compte des avis qui me sont donnés. Le plus important et le plus difficile est de poser les problèmes de manière claire et pertinente.

VOS PRIORITÉS POUR LES 100 PREMIERS JOURS DE VOTRE MANDAT ?

1

Les mobilités douces.

Sécuriser rapidement les aménagements nécessaires. Élaborer un plan de déploiement de pistes cyclables en ville et relier la ville aux autres communes du Grand Pontarlier en lien avec la CCGP.

2

Économies d'énergie. Poursuivre et si possible accélérer le remplacement des luminaires par des LED. Réaliser un diagnostic des bâtiments afin de mettre en place des systèmes de régulation de la température avec des horloges. Étudier la possibilité de réduire l'éclairage public d'une heure par jour grâce à une horloge astronomique.

3

Eau. Vérifier la présence de mousseurs dans l'ensemble des locaux. Réaliser un état des lieux de la pollution de l'eau en lien avec l'EPAGE et la CCGP.

4

Les espaces verts.

Ils doivent devenir des îlots de biodiversité.





GESTION PATRIMOINE NATUREL – FORÊT & ÉNERGIE

(Direction de l'Immobilier, de la Forêt et de l'Énergie)

Mutualisé Ville / CCGP

Ses missions ?

Le pôle gestion patrimoniale – forêt assure la gestion durable de la forêt communale (1 055 ha) en étroite collaboration avec l'ONF, qui assure la surveillance sanitaire des peuplements ainsi que l'assistance à l'exploitation des produits forestiers, dans le respect de l'aménagement forestier 2023-2042. Ce pôle a créé un îlot de sénescence de 32 ha, afin d'analyser l'évolution du patrimoine naturel et forestier, ainsi qu'un îlot d'avenir d'un hectare, actuellement en expérimentation, afin d'adapter la forêt aux conditions climatiques futures. Ce pôle gère également une

pépinière et assure le regarnissage des parcelles forestières communales. Chaque année, il valorise et commercialise 7 560 m³ de bois sur les différents marchés. Enfin, il contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants en aménageant des espaces en forêt ou en bordure de sentiers, notamment au Théâtre Forestier et le long du chemin de la Fauconnière. Le pôle gestion d'énergie gère quant à lui, le suivi des consommations et des contrats de fourniture d'énergie, la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables.



22, rue Pierre Dechanet
25300 Pontarlier



03.81.39.40.02

Vos démarches / vos services :

- Espaces aménagés au Théâtre Forestier



VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ACCESSIBILITÉ

(Direction de la Voirie et de l'Espace Public)

Mutualisée Ville / CCGP

Ses missions ?

Le service voirie prend en charge l'ensemble des projets d'aménagement de l'espace public. Il les conçoit en intégrant des mobilités douces, avec notamment l'élargissement des voies piétonnes et l'intégration de pistes ou bandes cyclables (14,3 km de voies cyclables en 2025). L'objectif est de sécuriser et de repenser les déplacements urbains, tout en encourageant l'usage du vélo pour les trajets de courte distance. Ce service gère également le projet de prolongement du chemin du train, dont l'opération consiste à créer une voie verte entre la rue de Besançon et la plaine Pourny, en lieu et place de l'ancienne voie de chemin de fer. De son côté, le service éclairage public et accessibilité voirie est chargé de rénover et mettre aux normes l'éclairage public. Cela

passera par le remplacement progressif de tous les points lumineux par des dispositifs LED, dans la perspective d'atteindre un éclairage 100 % LED.



22, rue Pierre Dechanet
25300 Pontarlier



03.81.39.40.02

Vos démarches / vos services :

- Pistes et bandes cyclables
- Cartographie cyclable
- Vos signalements Thelma (voirie, espace public, propreté, éclairage...)

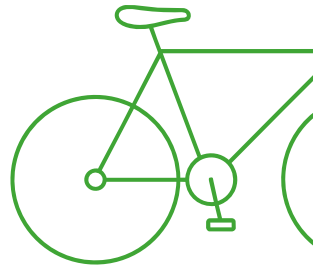


AGRICULTURE (Direction Économie, Agriculture et Tourisme)

Mutualisé Ville / CCGP

Ses missions ?

Le pôle agriculture assure le suivi des baux agricoles en collaboration avec la Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique. Il suit également l'organisation des manifestations agricoles telles que la Foire de la Saint-Luc et le Super Comice.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ (Département Développement et Aménagement du Territoire)

Mutualisé Ville / CCGP

Ses missions ?

Ce service pilote la définition et la mise en œuvre des politiques territoriales en matière de développement durable et de mobilités. Il élabore les documents stratégiques (DD-marche, Projet Alimentaire Territorial, schéma des mobilités douces), coordonne et suit les projets associés, et assure la gestion des services de transport (DSP réseau TCP). Il anime les relations avec les partenaires institutionnels et associatifs et conduit des actions de sensibilisation auprès du grand public, des scolaires (savoir rouler à vélo notamment) et des agents.

Ce service met en œuvre la politique modes doux. Il définit également la stratégie en matière d'aménagements cyclables structurants en coordination avec les projets du service voirie (pistes cyclables sécurisées, stationnements vélos, environ 200 arceaux installés durant les 6 dernières années...).



22, rue Pierre Dechanet
25300 Pontarlier



03.81.39.40.02

Vos démarches / vos services :

- Savoir rouler à vélo
- Stationnement vélos
- Aménagement cyclable



56, rue de la République
25300 Pontarlier



03.81.38.81.38

Du premier cartable à la vie étudiante, une protection pour **vos enfants** !

Du premier jour d'école aux projets d'études, les enfants grandissent, gagnent en autonomie et découvrent de nouveaux horizons. Pour les parents, l'objectif reste le même : les accompagner tout en les protégeant. Des solutions d'assurance existent pour sécuriser chaque étape de leur parcours, en toute confiance.



Protéger son enfant dès les premiers pas

À l'école, pendant les activités périscolaires ou les loisirs, un incident peut vite arriver. L'assurance scolaire protège l'enfant en cas d'accident ou de dommages causés à un tiers, à l'école comme en dehors. Une couverture essentielle pour permettre aux parents de laisser leurs enfants grandir en toute confiance.

Accompagner l'autonomie en toute sérénité

Avec les études, les jeunes gagnent en autonomie et découvrent de nouvelles responsabilités. Zen Études couvre les principaux risques du quotidien, notamment la responsabilité civile, indispensable pour les études et les stages. Une protection adaptée pour rassurer les parents à cette étape clé.



Soutenir les projets, même loin de la maison

Stages, séjours ou études à l'international sont des expériences importantes dans un parcours étudiant. Le Pack Travel offre une couverture incluant assistance, frais médicaux et rapatriement à l'étranger. Une solution pensée pour laisser partir ses enfants l'esprit tranquille.

Un rendez-vous suffit pour **obtenir un devis personnalisé gratuit** auprès de votre agence ACORIS Mutuelles à Pontarlier.

 17 Place St Pierre, 25300 Pontarlier



Pontarlier en Actes

Le temps de la campagne doit laisser place à celui du travail.

Le 29 mars dernier M.COMTE succédait à M.GENRE en tant que Maire de Pontarlier suite à la victoire de son équipe la semaine précédente.

Ainsi s'achevaient plusieurs mois d'une campagne intense où chacun aura pu défendre sa vision, son projet pour Pontarlier, permettant d'offrir, une fois n'est pas coutume, un large choix de candidats aux habitants.

Cependant, la participation n'aura pas été au rendez-vous. Avec moins d'un Pontissalien sur deux qui a participé à ce scrutin, c'est l'abstention qui sort vainqueur de cette élection.

Il n'empêche que nous remercions l'ensemble des Pontissaliens et Pontissaliennes qui sont allés aux urnes et plus particulièrement celles et ceux qui nous ont témoigné leur confiance.

Désormais, il est temps de se mettre au travail dans l'intérêt des habitants de la ville et du territoire.

Les 33 élus de conseil municipal sont tous issus des urnes et du suffrage universel direct. À ce titre, ils ont tous la légitimité de s'exprimer, de siéger dans les lieux de débat et d'accéder aux informations de la vie de la cité. La majorité doit en être le garant afin que chacun désormais assume son premier devoir qui est de travailler ensemble pour l'intérêt général.

C'est dans cet état d'esprit constructif, ouvert mais néanmoins vigilant que les quatre élus de Pontarlier en Actes se trouvent pour faire progresser Pontarlier tout en restant fidèles aux actes qu'ils ont défendus pendant la campagne, peu importe qui les concrétise.

Vous pouvez compter sur notre fidélité, notre constance tout au long des sept prochaines années pour gérer Pontarlier, préparer son avenir au côté de la nouvelle majorité.

Bénédicte HÉRARD
Xavier GARCIA
Sabrina DE OLIVEIRA
Didier CHAUVIN

Pour Pontarlier : Forte, Vivante et Responsable

Le temps démocratique a tranché : un nouveau Maire et une nouvelle équipe municipale sont en place. Félicitations à eux.

Nous remercions vivement les électeurs qui ont soutenu notre liste.

Fidèles à cet engagement, nous participerons à la vie municipale avec exigence, de manière positive et constructive, pour les représenter au mieux et contribuer au rayonnement de notre ville.

Dans cet esprit, nous avons soutenu la candidature du Maire de Pontarlier à la présidence de la CCGP et engagé un premier échange sur un dossier majeur : l'avenir de l'Auberge de jeunesse.

La représentation de Pontarlier au sein du bureau de la CCGP, ainsi que l'absence d'un élu pontissalien aux postes de président et de premier vice-président, appellent une attention particulière. Nous félicitons Nicolas Barbe pour son élection et restons attentifs à l'équilibre de la gouvernance. Il est essentiel que Pontarlier, ville centre, acteur et financeur majeur, contribue pleinement aux décisions et au développement du territoire.

Nous serons vigilants à ce que l'organisation reste fluide et efficace, sans complexité supplémentaire qui pénaliserait le bon fonctionnement des services.

Les Pontissaliens ont exprimé une volon-

té de changement. Celui-ci doit être réel et tourné vers l'avenir, sans fragiliser les projets engagés. Remettre systématiquement en cause le travail accompli serait une perte de temps, d'énergie et d'argent. Une priorité doit nous rassembler : mobiliser toutes les énergies au service du territoire.

Notre rôle sera à la fois constructif et exigeant. Notre engagement sera total.

Pontarlier mérite des débats mais certainement pas d'idéologie.

Alexandra AKTAS-LEROUX
Thierry PÉTAMENT
Bertrand GUINCHARD

La Gauche Pontissalienne

Le 22 mars Patrick COMTE et son équipe ont remporté les élections municipales qui ouvrent un nouveau cycle après les mandatures successives de Patrick GENRE. Au soir de cette victoire Patrick COMTE a annoncé vouloir travailler avec toutes les forces présentes, La Gauche Pontissalienne veillera tout au long de ce mandat à ce que cette parole soit respectée. Ces premières semaines ont été consacrées à l'installation du conseil municipal, des différentes commissions et à la validation des subventions aux diverses associations pontissaliennes. La Gauche Pontissalienne a été surprise que la com-

mission des finances soit la dernière installée alors que les finances sont dans un état critique de l'aveu même du maire sortant.

Quels seront les choix, les orientations budgétaires de la majorité, et ceux de la minorité ? Pour l'heure il est difficile de le savoir, La Gauche Pontissalienne, seule opposition, sera force de proposition.

La jeunesse est l'avenir de Pontarlier et permettre aux enfants des écoles primaires d'étudier dans de bonnes conditions doit être une priorité pour la municipalité. Cela passe par des écoles primaires publiques rénovées, des fournitures scolaires gratuites pour tous les

enfants, la mobilisation pour le maintien des classes ouvertes et un accès à toutes à une cantine scolaire avec des produits de qualité.

La Gauche Pontissalienne sera particulièrement attentive à ce que la municipalité prenne soin des plus fragiles, des plus précaires, de ses agent-es, à ce qu'elle agisse toujours dans l'intérêt commun notamment en répondant au défi du changement climatique.

Certes je suis seul au conseil, mais nous sommes nombreux-ses à œuvrer pour porter les valeurs de gauche à Pontarlier.

Cédric LAITHIER



À PARTIR DE

17,26€

(1)

PAR MOIS

**Ton vrai crush,
c'est une mutuelle
qui *t'capte* !**

acorismutuelles.fr

17,26€ par mois pour une mutuelle Étudiant ACORIS, pour une personne de moins de 25 ans, résidente en France, non affiliée à une autre mutuelle, et non affiliée à un régime obligatoire de sécurité sociale.



PLUS D'INFOS ICI !